



Séance extraordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue au 280, boulevard Harwood à Vaudreuil-Dorion le jeudi 18 mai 2017 à 12 h, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Jean A. Lalonde, à laquelle sont présents les membres suivants : la représentante de la ville d'Hudson, Nicole Durand, le maire de la municipalité des Cèdres, Raymond Larouche, la mairesse de la municipalité des Coteaux, Denise Godin-Dostie, le maire de la ville de L'Île-Perrot, Marc Roy, le représentant de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Daniel Lauzon, le maire de la ville de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de la municipalité de Pointe-des-Cascades, Gilles Santerre, le maire par intérim de la municipalité de Pointe-Fortune, François Bélanger, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la municipalité de Rivière-Beaudette, Patrick Bousez, le maire de la municipalité de Saint-Clet, Daniel Beaupré, la mairesse de la municipalité de Saint-Justine-de-Newton, Gisèle Fournier, la maire de la municipalité de Sainte-Marthe, Aline Guillothe, le maire de la ville de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la municipalité de Saint-Télesphore, Yvon Bériault, le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le représentant de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, Jean-Pierre Brazeau, le représentant de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, Alexandre Zalac, le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon et le maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, Claude Pilon.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, Simon Bellemare, directeur général adjoint, Sébastien Labelle, conseiller en sécurité incendie et civile, Sébastien Legros, agent de soutien au développement social, mesdames France D'Amour, greffière, Julie Cassab, conseillère en communication, Alexandra Lemieux, conseillère en aménagement du territoire et Anne Fortier, agente de développement en environnement.

Sont absents, le maire de la ville de Coteau-du-Lac, Guy Jasmin et le maire de la ville de L'Île-Cadieux, Paul Herrbach.

**1. BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le préfet souhaite la bienvenue aux membres du conseil et constate qu'il y a quorum.

**17-05-18-01** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Raymond Larouche**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu

**d'ouvrir** la séance à 12 h 07.

**Proposition adoptée.**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**17-05-18-02** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Bériault**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Daniel Lauzon** et résolu

**d'adopter** l'ordre du jour tel que présenté.

**Proposition adoptée.**

Monsieur Patrick Bousez, maire de la municipalité de Rivière-Beaudette, prend son siège à 12 h 17.

**3. CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur le préfet constate que tous les membres ont reçu l'avis de convocation.

**4. BILAN DE LA SITUATION DES INONDATIONS : SUIVI**

**4.1 PROPOSITION DE HUIS CLOS**



**17-05-18-03** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Daniel Lauzon** et résolu

**de procéder** à huis clos à 12 h 09 pour les points 4 et 5.

**Proposition adoptée.**

5. **DÉCLARATION DE LA MINISTRE DÉLÉGUÉE À LA RÉADAPTATION, À LA PROTECTION DE LA JEUNESSE, À LA SANTÉ PUBLIQUE ET AUX SAINES HABITUDES DE VIE ET MINISTRE RESPONSABLE DE LA RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE, LUCIE CHARLEBOIS ET DE SON REPRÉSENTANT, JEAN-MARC JACQUES : INFORMATION**

Ce point est traité à l'intérieur du huis clos.

#### 5.1 LEVÉE DU HUIS CLOS

**17-05-18-04** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Daniel Beaupré**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Bériault** et résolu

**de lever** le huis clos à 13 h 12.

**Proposition adoptée.**

6. **CRÉATION D'UN COMITÉ DE COORDINATION RÉGIONALE : POSITIONNEMENT**

CONSIDÉRANT les inondations printanières 2017 auxquelles ont fait face 10 municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT le besoin de créer un comité de coordination dans un esprit d'entraide et de solidarité régional et en respect des compétences de chacun;

POUR CES MOTIFS,

**17-05-18-05** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Daniel Beaupré**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Gilles Santerre** et résolu

**de créer** un comité de coordination régionale ayant pour mandat de réunir les parties prenantes dans un forum ayant pour but de permettre l'arrimage de l'ensemble des sphères liées aux inondations printanières 2017, et que ce comité soit constitué :

- de représentants des municipalités sinistrées;
- de représentants de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;
- d'un représentant de madame Lucie Charlebois, députée de Soulanges, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, ministre responsable de la région de la Montérégie;
- d'un représentant de madame Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil, whip adjointe du gouvernement;
- d'un représentant de monsieur Peter Schiefke, député de Vaudreuil-Soulanges;
- d'un représentant du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);
- d'un représentant du ministère de la Sécurité publique (MSP);
- d'un représentant de la Sûreté du Québec;
- d'un représentant des Forces armées canadiennes;
- d'un représentant de la Croix Rouge;
- d'un représentant de Moisson Sud-Ouest;



- d'un représentant de VIVA-média;
- d'experts des municipalités ou de l'externe, au besoin;

**de nommer** monsieur Patrick Bousez à titre de membre élu président du comité;

**de nommer** monsieur Yvan Cardinal à titre de membre élu vice-président du comité.

**Proposition adoptée.**

**7. ENTENTE DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE RELATIVE À L'ÉMISSION DE CERTAINS PERMIS POUR LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS AVEC LES MUNICIPALITÉS TOUCHÉES POUR LES INONDATIONS PRINTANIÈRES 2017 : POSITIONNEMENT**

CONSIDÉRANT QUE la MRC détient la compétence exclusive sur tous les cours d'eau de son territoire, tel que prévu par l'article 103 de la *Loi sur les compétences municipales* ci-après « LCM »;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges détient la compétence sur la rivière des Outaouais tel que prévu dans le décret 1292-2005 concernant l'exclusion de cours d'eau ou de portions de cours d'eau de la compétence des MRC;

CONSIDÉRANT la réglementation régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC de Vaudreuil-Soulanges adoptée en vertu de l'article 104 de la LCM;

CONSIDÉRANT QUE l'article 108 de la LCM prévoit qu'une entente peut être conclue entre la MRC et une municipalité locale de son territoire conformément aux articles 569 à 575 du *Code municipal du Québec* pour lui confier l'application des règlements, le recouvrement de créances et la gestion des travaux prévus par la loi en matière de cours d'eau;

CONSIDÉRANT le besoin des municipalités touchées par les inondations printanières 2017 d'établir une entente avec la MRC afin de pouvoir émettre des permis de stabilisation, d'enrochements, d'exutoire d'installation septique et de quais sur la rivière des Outaouais;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt des parties de conclure une telle entente visant notamment à simplifier les démarches des citoyens et améliorer la coordination des interventions requises;

POUR CES MOTIFS,

**17-05-18-06** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Guy Pilon**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal** et résolu

**d'autoriser** le préfet ou le préfet suppléant et le directeur général ou le directeur général adjoint à signer l'entente de délégation de compétence relative à l'émission de certains permis pour la rivière des Outaouais avec les municipalités touchées pour les inondations printanières 2017.

**Proposition adoptée.**

**8. CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

Monsieur le préfet profite de l'occasion pour féliciter l'ensemble des partenaires dans la gestion de crise relativement aux inondations, notamment madame Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie et ministre responsable de la région de la Montérégie, madame Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil et whip adjointe du gouvernement, monsieur Peter Schiefke, député de Vaudreuil-Soulanges, les élus et employés municipaux, le ministère de la Sécurité publique et les intervenants en sécurité civile, les employés de la MRC, les bénévoles, la Sûreté du Québec et les Forces armées canadiennes.



**17-05-18-07** IL EST PROPOSÉ PAR : madame **Aline Guillotte**  
APPUYÉ PAR : madame **Denise Godin-Dostie** et résolu  
**que** la séance soit levée à 13 h 25.

**Proposition adoptée.**

  
JEAN A. LALONDE  
Préfet

  
GUY-LIN BEAUDOIN  
Directeur général et secrétaire-trésorier